



Lettre de Sofia Manseri

Présidente de Gennevilliers Habitat



GENNEVILLIERS
HABITAT

N°10 - Juin 2025

La hausse des charges, un problème national

La flambée des prix de l'énergie fragilise les locataires et les propriétaires occupants dans tout le pays.

En tant que bailleur social, nous faisons notre possible pour amortir ses effets :

- Maintien d'un parc globalement performant sur le plan énergétique,
- Raccordement des deux tiers de notre parc au réseau de chaleur moins cher que le chauffage individuel,
- Création en 2024 d'un Fonds Énergie pour aider les locataires les plus fragiles...

Face à cette urgence, nous poursuivons les rénovations et réhabilitations (7 millions d'euros investis en 2024) ainsi que la mise en place de dispositifs économes, mais cela ne va pas assez vite. Avec plusieurs bailleurs d'Île-de-France, nous demandons à l'État des aides concrètes pour pouvoir accélérer le mouvement. Chaque euro de baisse des aides publiques est un euro pris aux locataires.

Les charges explosent, et nous appelons à une réponse publique forte dans le cadre d'une politique nationale ambitieuse, cohérente et financée.

A Gennevilliers, nous défendons un modèle de logement social durable, solidaire et juste.

Sofia Manseri

QUALITÉ DE SERVICE

Notre coopérative labellisée Quali'HLM® !

Le 24 mars 2025, le comité de labellisation a donné un avis favorable à la candidature de Gennevilliers Habitat. Cette reconnaissance nationale vient saluer une démarche ambitieuse et exigeante d'amélioration continue de la satisfaction des locataires.



Le label valorise les actions concrètes mises en œuvre chaque jour pour offrir un service sérieux, durable et attentif. Portée par des engagements structurants, cette dynamique mobilise pleinement l'ensemble des équipes au service de votre qualité de vie.

Cette labellisation est un encouragement fort. Elle conforte notre volonté de progresser encore, en restant proches de vos besoins et des axes d'amélioration à poursuivre.

Quali'Hlm®, le label qualité de service du Mouvement Hlm

EN QUELQUES CHIFFRES

Ascenseurs : un service toujours plus fiable, porté par l'anticipation, la collecte de données en temps réel et l'implication constante de nos équipes.



246

ascenseurs
sur le patrimoine

taux de disponibilité

98%

en 2024

Le saviez-vous ?

En cas de panne simple, l'ascenseur est remis en service en moyenne sous deux heures.

Lorsqu'une pièce est défectueuse, l'appareil est arrêté par sécurité selon la réglementation en vigueur. Ensuite la commande est passée dans les 24 heures.

Le délai de livraison peut varier selon la pièce à remplacer ; de 1 à 4 semaines (porte palière fabriquée sur mesure par exemple).

Mobilité maintenue en cas de panne



En cas d'arrêt prolongé d'un ascenseur, un service gratuit d'assistance est proposé aux personnes en difficulté de déplacement disposant d'un certificat médical.

Un accompagnement dans les escaliers est alors assuré grâce à un fauteuil motorisé : sur demande 48 h à l'avance.



Alerte sur l'application de la loi SRU !

Depuis fin 2023, la Commission nationale SRU ("Solidarité et Renouvellement Urbain"), chargée de veiller au respect des quotas de logements sociaux dans les communes, n'a pas été renouvelée.

Moins de contrôle et moins de perspectives de sanctions : les communes désobéissantes à la loi peuvent continuer leur politique d'exclusion en toute impunité. Pendant ce temps, les files d'attente pour un logement social explosent.

Familles précaires, jeunes, parents solos : les plus fragiles sont les premiers touchés. Déjà en 2024, le gouvernement Attal présentait un projet de loi prévoyant le démantèlement de la loi SRU, et aujourd'hui, le gouvernement Bayrou laisse vides les sièges de la commission de contrôle chargée de la faire appliquer.

Ce choix politique protège les maires récalcitrants, pas les locataires.

Plus de 700 communes sont en retard, souvent volontairement, sur leurs obligations de proposer des logements sociaux. Casser le thermomètre ne fera qu'aggraver les symptômes.

ZOOM



Un moment de partage

Vendredi 23 mai, 5 Fêtes des Voisins ont animé les résidences de Gennevilliers Habitat. Une occasion pour les équipes de proximité de participer à un moment convivial et festif avec les locataires.

Ces rendez-vous, portés par l'initiative des habitants, renforcent les liens et la solidarité au sein des immeubles. Gennevilliers Habitat les soutient activement en apportant un appui logistique.

Envie d'organiser votre fête l'an prochain ? Parlez-en à votre gardien : nous sommes à vos côtés pour faire de ce moment une réussite !



Pour contacter Sofia Manseri :

✉ rdv.presidente@gennevilliershabitat.fr

  Sofia MANSERI

Agir ensemble pour un meilleur accès aux soins

Face au recul de l'offre médicale dans de nombreux territoires, Gennevilliers Habitat renforce son action pour lutter contre la désertification. Deux nouvelles structures viennent d'ouvrir sur notre patrimoine, illustrant concrètement notre contribution à la politique locale de santé.

Ces installations ont été conçues pour accueillir les professionnels de santé dans des conditions optimales, dès leur arrivée. Chaque espace a été aménagé pour leur permettre d'exercer rapidement et durablement.

Cette démarche s'inscrit dans une collaboration étroite entre Gennevilliers Habitat, les services de la Ville et l'Association des professionnels libéraux de santé. Ensemble, nous unissons nos forces pour rendre le territoire plus attractif, fluidifier l'installation des praticiens et garantir à la population un suivi médical de proximité.

Agir ainsi, c'est répondre à une urgence, mais surtout construire des solutions pérennes, au service du plus grand nombre.



Cabinet médical d'urgence au 2 av. Chandon



Mission Audition au 47/49 av. Lénine

À NE PAS MANQUER



Cet été, suivez notre podcast !

Un dialogue engagé entre la Présidente et le Directeur général autour des enjeux du logement social, de ses défis futurs et des valeurs de la coopérative.

Une série d'épisodes à découvrir tout au long de l'été sur notre site internet.

Le centre de relation locataire est à votre écoute au **01 46 85 88 88** du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h

www.gennevilliershabitat.fr